



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 12 novembre 2013



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 20

Rolle, le 29 octobre 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 12 novembre 2013, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement d'une auxiliaire de cantine pour des remplacements. Mme Claire-Lise Jorand a quitté ses fonctions à la cantine scolaire en juillet dernier pour entrer au service de l'ASPAIRE. Après quelques essais concluants faits *in situ*, c'est finalement Mme Rosa Maria Araujo Mendes, Rolloise, qui a répondu aux attentes des responsables de la cantine et des RH. Elle est d'ores et déjà entrée en fonction.

Evaluations de fin d'année. A la suite d'un travail effectué à l'interne, avec la commission du personnel, de nouveaux formulaires d'évaluation ont été validés par la Municipalité. Pour mémoire, l'entretien annuel se fonde sur l'article 29 du Règlement du personnel communal. Décliné en trois versions (concierges et employés de voirie, personnel administratif, chefs d'équipe et cadres), ce formulaire introduit la notion plus étendue qu'actuellement d'auto-évaluation des employés.

Engagement d'une auxiliaire pour la surveillance de la piscine du collège du Martinet. Cette surveillance durant les deux soirées ouvertes au public a été confiée pour la saison 2013-2014 à Mlle Isabella Jorge (en fonction depuis 3 ans). Afin de la remplacer en cas d'absence, la Municipalité a nommé sa sœur Béatrice Jorge, détentrice du brevet 1 de la Société suisse de sauvetage et monitrice depuis 2011, avec effet immédiat.

Camping des Vernes. Le contrat de gérance signé par la Municipalité pour les saisons 2012 et 2013 avec Mme Sandra Büchler et M. René Van der Burg sera à nouveau renouvelé pour une nouvelle année, soit pour 2014. Au terme de ce 3^{ème} exercice, une durée plus étendue sera examinée.

2. Nomination d'une Commission consultative du cimetière

La répartition des dicastères de la législature confie la responsabilité du cimetière à l'Urbanisme, police des constructions et police s'agissant du service des inhumations ; et à Domaines et bâtiments communaux l'entretien du cimetière. Le préposé communal aux inhumations et incinérations est M. Marc Leyvraz, de la Police administrative. Or, si un préposé a toujours existé, il n'en est pas de même de la commission prévue par le règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière de la Commune de Rolle. La Municipalité a dès lors désigné à sa présidence Mme Françoise Tecon-Hebeisen et, en qualité de membres, Mme Josephine Byrne Garelli ainsi que MM. Marc Leyvraz, Mathias Godel (ST) et Pascal Petter.

3. Plan d'évacuation de bâtiments, éclairage de secours et de sécurité

Inscrites au budget 2013, ces mises en conformité des bâtiments de la Couronne (administration communale) et du Château touchent à la signalétique des sites en cas d'incendie, à des modifications électriques, au remplacement d'extincteurs ainsi qu'à la mise en place de nouveaux plans d'évacuation. Les travaux seront effectués cette année encore.

4. Travaux d'urgence sur le ruisseau La Gillière

La chute durant la tempête du 10 août 2013 de deux gros arbres sur la propriété de Beaulieu a eu plusieurs conséquences : dégâts provoqués sur la maison de la parcelle 332 et obstruction partielle des souches sur l'écoulement du cours d'eau de la Gillière. Son entretien est du ressort de la Commune mais le Canton y participe par voie de subventionnement. Dès lors que les dégâts provoqués l'été dernier nécessitent des travaux de consolidation (berge et enrochements), ils seront payés (devis à hauteur de Fr. 15'850.—) comme suit : 58 % par le Canton, 21 % par le propriétaire du fond voisin et le solde (Fr. 3'500.— environ) par la Commune.

5. Nomination de 2 membres à la Commission consultative de naturalisation

A la suite des démissions de MM. Hochstrasser et Micello, les groupes politiques du Conseil communal ont désigné et soumis à l'approbation de la Municipalité deux nouveaux membres en les personnes de M. Christian Hay, pour le groupe PLR, et M. Robin Davies pour le groupe UDC.

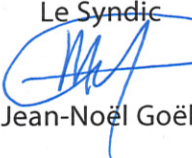
6. Cimetière – Jardin du Souvenir

Une stèle de commémoration a été posée au cimetière permettant, pour les familles qui le désirent, la pose de plaquettes portant le nom du défunt au prix de Fr. 400.—, pour une durée de 30 ans. Le préposé aux inhumations, M. Leyvraz, se tient à disposition au tél. 021 557 96 96.

7. Horaires de fin d'année

La Municipalité a fixé comme suit la période de fermeture annuelle de l'administration communale (services de piquet exceptés) : du mardi 24 décembre à 11h.30 au lundi 6 janvier à 08h.00.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

 Jean-Noël Goël



Le Secrétaire

 Pascal Petter